

UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CITOYENS DU LAC VERT DE MONTPELLIER INC.

Bonjour tout le monde,

Avec l'arrivée des temps doux, nous voulons vous faire part de quelques informations. Nous sommes demeurés actifs et nous sommes rencontrés à quelques reprises depuis l'automne. En attendant notre assemblée générale annuelle, nous aimerions vous tenir au courant de certains développements dans certains dossiers et vous informer des actions et des activités à venir dans les prochaines semaines. Comme vous le savez, l'Union est là pour vous et pour aider à répondre et à protéger vos intérêts. Donc n'hésitez jamais à nous fournir vos commentaires pour que nous puissions faire les bonifications et changements qui vous seront profitables et utiles.

Formulaire d'adhésion 2021-2022 : Vous recevrez dans quelques semaines, votre formulaire pour renouveler votre adhésion ou pour faire votre inscription à titre de membre de l'Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc. Nous avons fait les démarches afin que vous puissiez payer votre cotisation par virement Interac si vous le souhaitez. Nous comptons sur l'inscription de l'ensemble des propriétaires par solidarité pour les actions entreprises visant nos intérêts communs à titre de propriétaires au lac Vert. Vous savez que plusieurs investissent temps et énergie pour l'ensemble : En plus des membres du C.A., plusieurs autres propriétaires, travaillent activement et bénévolement pour s'informer, veiller, discuter, écouter, défendre, négocier, nettoyer, restaurer, construire, mesurer, comptabiliser, acheter, cuisiner, organiser, coordonner, peindre, planter etc. Être membre de l'Union c'est reconnaître les actions posées pour nous tous et, chaque cotisation permet d'acheter du matériel nécessaire, de déboursier les coûts entraînés par des moyens d'assurances de qualité de l'eau et oui, quand c'est possible, payer de la nourriture pour les activités etc.

Liste des numéros importants : Nous joignons, en pièce jointe à cet envoi la liste des services et des numéros importants que nous vous avons distribué il y a quelques années. Ainsi s'il y a une problématique ne relevant pas du mandat de l'Union, vous aurez les numéros à portée de main.

AGA 2021: Encore cette année, nous allons reporter la tenue de notre Assemblée Générale Annuelle à la fin de l'été dans l'espoir que nous pourrions la tenir en personne dans des conditions qui respecteront les mesures sanitaires qui seront en vigueur. Nous vous tiendrons au courant des développements en ce sens. Si à la fin du mois d'août, c'est toujours impossible de la tenir dans les meilleures conditions possibles, nous proposerons une autre formule...à suivre...

Activités : Il est à ce point impossible de se positionner sur la tenue d'une épiluchette de blé-d'inde ou autre activité rassembleuse. Cependant, nous serons sûrement en mesure de répéter notre activité de canot nocturne, à faire le tour de l'île à la pleine lune (la pleine lune du mois d'août étant attendue le 22 août). Cette activité aura lieu **le samedi 21 août**. Bien que l'on nomme le canot, vous êtes invités à utiliser n'importe quelle embarcation, sauf celles propulsées à moteur à essence. Cette activité, initiée, il y a quelques années par Jean-Marie Romeder en mémoire de Roger Legault, a pris une allure quelque peu différente mais demeure toujours contemplative, plaisante et populaire.

Invitation à tous : Rencontre avec le chef du service des incendies : Lors de l'AGA de 2019, plusieurs avaient avancé des questions concernant les services pompiers pour le lac Vert et nous savons que plusieurs ont des questions à ce sujet. L'an dernier, pour l'AGA, nous avons invité le chef des services des incendies de Montpellier à venir nous rencontrer mais cela n'a pas eu lieu pour les raisons qu'on connaît. Nous avons appris aussi que le chef du Service des incendies est maintenant celui de Ripon et qu'il coordonne les services à deux municipalités, soit Ripon et Montpellier.

Nous avons donc décidé d'organiser une rencontre spéciale avec le chef des services d'incendies, M. Bruno Bédard, lors de laquelle il nous présentera les fonctionnements du Service en cas d'incendie au lac Vert, leurs moyens de prévention, leurs interventions, les délais, les moyens utilisés etc. Nous lui avons fait parvenir des questions les plus fréquemment demandées afin qu'il se prépare et il nous dit bien ouvert à répondre à toutes les questions.

La rencontre aura lieu sur Zoom, **le 29 mai prochain à 11:00**. Vous recevrez, par courriel, un rappel de cette rencontre ainsi que le lien Zoom pour y participer, quelques jours à l'avance. Ce type de rencontre sera une première pour nous et espérons vous voir en grand nombre.

Environnement- prévention des espèces aquatiques envahissantes :

Comme vous le savez, au cours des deux dernières années, nous avons travaillé à une campagne de sensibilisation contre l'introduction des espèces aquatiques envahissantes. Notre beau lac n'est pas à l'abri d'un tel fléau, qui en plus de nuire à la qualité de l'eau, aux activités nautiques, peut aussi avoir un effet négatif sur la valeur de nos propriétés. Vous trouverez des articles intéressants et des liens traitant de ce sujet sur notre Site web. Suite à la suggestion de propriétaires au lac, il a été décidé de procéder à la pose de pancartes rappelant la nécessité de prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes. Nous avons ainsi débuté des recherches sur les messages de prévention utilisés par le Gouvernement et par d'autres Associations de lacs du Québec. Le message est toujours sensiblement le même donc nous avons créé nos pancartes avec la contribution de Monique Gauthier pour le graphisme. Gilles Trottier a fait les démarches pour l'impression et on pourra compter sur lui pour l'installation qui devrait se faire sous peu.

On le sait, la meilleure façon de protéger un lac contre l'apport d'espèces aquatiques envahissantes demeurera toujours de ne pas déplacer d'embarcation ou de matériel d'un plan d'eau à un autre. À titre d'exemple, si on utilise du matériel de pêche, kayak, planche, il faut inspecter et laver tout ce qui a été utilisé ailleurs et être conséquent en faisant de même si on se déplace sur d'autres lacs. Il ne s'agit pas uniquement de bateau moteur mais de tout type d'embarcation et de tout équipement tel qu'attirail de pêche, pagaie, aviron etc... Bien que cela soit exigeant et ardu c'est le seul moyen de prévention. Il en dépend donc de chacun de nous de faire attention et de partager l'information avec nos visiteurs ou locataires. Il ne suffit que d'une brindille contenant des semences, comme par exemple une brindille du myriophylle à épi pour introduire cette espèce dans le lac... Demeurons vigilants!

Voici quelques ressources tirées de notre site Web. Vous n'avez qu'à **cliquer** sur les écrits en rouge pour y accéder.

GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN MILIEU AQUATIQUE DANS LE BUT DE PRÉVENIR L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION DES EAE »

- **Version Française**
- **Version Anglaise**

Autres informations sur le sujet:

- **Article de la Presse** et 2 vidéos (**Vidéo1** et **Vidéo2**) très intéressantes sur un de ces envahisseurs, la **Myriophylle à épi**
- **Document de bons conseils** pour éviter d'introduire et de propager des espèces exotiques envahissantes

Réseau de surveillance volontaire des lacs : Mesures de transparence et prélèvements pour analyse de la qualité de l'eau : encore cette année nous répétons les mesures et des prises de données nécessaires à la vérification et aux suivis de la qualité de l'eau du lac. Karine Duquette a procédé à notre inscription et acheminera les résultats en fin de saison.

Chantal McKenna et Michel Bélanger procéderont à la prise des mesures de transparence de l'eau à toutes les deux semaines pendant tout l'été.

Cette année, nous avons ajouté une mesure de contrôle supplémentaire, que nous avons déjà fait dans le passé, qui consiste à prendre des échantillons de l'eau pour en faire des analyses. Le protocole pour cette procédure consiste à faire un prélèvement par mois pour les mois de juin, juillet et août. Francine Leduc et Florent Trussart procéderont à la prise d'échantillons et à leur envoi pour les trois prélèvements prévus.

Sécurité nautique : Nous profitons du début de la belle saison pour faire les rappels importants au sujet de la sécurité nautique. Vous trouverez ci-joint, le dépliant de l'Union qui fait état des points essentiels de la sécurité nautique. Nous vous invitons à le partager avec vos visiteurs ou vos locataires. Le dépliant peut être trouvé sur notre site web et des copies papiers sont disponibles. Pour ceux ou celles qui souhaiteraient en obtenir, communiquez avec Monique Gauthier à cette adresse courriel.

Aires protégées : Pour les gens qui suivent l'actualité, vous avez dû entendre parler, par l'entremise de divers médias, articles et reportages, que le gouvernement annonçait en décembre dernier, avoir atteint ses cibles de formaliser 17 % du territoire de la province en aires protégées officielles. Or, cette nouvelle a pris par surprise plusieurs intervenants des Ministères, principalement au niveau du Ministère de l'environnement. De plus, la nouvelle a laissé sous le choc tous ceux qui ont travaillé activement au développement de projets d'aires protégées et à qui on avait laissé croire que les territoires d'intérêts ciblés seraient officialisés.

En effet, à la dernière minute de l'échéancier à officialiser 17% de son territoire, le gouvernement a ciblé des territoires au nord du Québec et laissé dans le vide la plupart des territoires ciblés dans le sud de la province.

Le lac Vert fait malheureusement partie des plans soumis par le Ministère de l'environnement qui n'ont pas été retenus.

Un peu d'histoire...

Pour ceux qui suivent le dossier depuis le début, vous vous souviendrez que notre Union avait embauché un consultant en botanique, Patrick Gravel, pour faire des inventaires d'espèces de plantes vulnérables et menacées dans le but de minimiser l'impact de coupes forestières prévues en 2010-2011. Le lac en cœur avait déjà fait appel à lui pour des inventaires et a observé que nous formions probablement un grand corridor à riche biodiversité et où l'on pouvait recenser des espèces floristiques menacées et des sites de forêts anciennes.

Une consultation publique organisée par le Ministère de l'environnement (MDDEFP) a eu lieu en 2011. Nous avons participé et partagé nos commentaires au maire de Montpellier de l'époque, Pierre Bernier. La municipalité, par l'entremise de Pierre Bernier a aussi envoyé un mémoire en faveur de la protection du secteur du lac Vert.

Trois maires se sont unis dans une démarche de faire approuver un projet d'aire protégée qui regroupe une grande superficie du territoire de Ripon, Mulgrave et Derry et une partie de Montpellier soit la partie ouest du lac Vert. Nous joignons à cet envoi une carte où vous pouvez voir l'aire protégée projetée (section hachurée).

De là est né, en 2012, le projet d'aire protégée C-66 proposé par le MDDEFP et entériné par la MRC Papineau.

Maintenant...

Cette aire protégée projetée est maintenant connue dans la communauté sous le nom de Réserve de biodiversité Mashkiki. Récemment et suite à l'annonce du gouvernement de décembre dernier, plusieurs actions se sont mises en place pour revendiquer l'approbation officielle de ce territoire comme aire protégée. Nous suivons cela de près. Nous sommes là et participons aux activités qui relèvent de ces démarches. Nous ne sommes pas seuls, plusieurs groupes, associations, scientifiques, maires, enfants, représentants autochtones etc. se sont unis pour la même cause. En mars, nous avons été parmi 47 participants à un café rencontre avec le député de Papineau et Ministre de la famille, Mathieu

Lacombe, afin de le sensibiliser à la situation et lui demander de nous représenter à l'Assemblée nationale afin que soit officialisée, comme aire protégée, la réserve de biodiversité Mashkiki. Les maires des trois municipalités, incluant Stéphane Séguin de Montpellier planifient aussi une ou plusieurs rencontres avec lui à ce sujet. Nous avons d'ailleurs eu plusieurs conversations avec M. Séguin et lui avons fourni la documentation que nous avons sur le dossier depuis 2010.

Il va sans dire que cette situation soulève des inquiétudes sur les incidences que cette décision pourrait avoir sur des coupes forestières éventuelles... nous avons communiqué avec nos personnes-contact au Ministère des forêts, qui nous informent que ce territoire d'intérêt demeure un territoire protégé administrativement.

Nous demeurons très impliqués dans ces dossiers pour la protection du lac Vert et de ses environs. Si vous avez de l'information à nous fournir n'hésitez pas à nous la communiquer pour que nous puissions l'intégrer dans nos recherches et nos démarches.

Nous vous invitons à prendre connaissance de quelques reportages et articles en cliquant sur les liens suivants :

<https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-ottawa-gatineau/site/segments/reportage/345017/mashkiki-biodiversite-ripon-reserve>

<https://www.journaldemontreal.com/2021/01/14/17-daires-protegees-ah-oui>

<https://www.ledroit.com/actualites/aires-protegees-quebec-invite-a-reviser-sa-liste-pour-y-inclure-la-reserve-mashkiki-91965c48202540b4f02b684a69de33d2>

<https://www.tvnouvelles.ca/2021/02/20/cris-du-cur-de-laction-boreale-notre-foret-aux-soins-intensifs-1>

Regroupement de protection des lacs de la Petite Nation : Nous vous informons que nous avons joint, en tant que membre, ce regroupement qui compte maintenant 8 lacs de la région. Le regroupement a pour principal dossier d'intérêt les mines et les claims miniers dans la région. Nous n'avons pas encore eu de réunion mais avons été chaleureusement accueillis par courriel. Nous vous tiendrons au courant.

Et voilà nos informations à jour. Nous vous remercions pour l'attention portée. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires ou vos questions, le cas échéant. Nous vous tiendrons au courant de nouveaux dossiers ou de développements à ceux cités plus hauts.

À la prochaine et portez-vous bien!

Votre CA

Guillaume, Hélène, Jean, Monique et Pierre